

Réforme des retraites. Questions Atlantico, réponses J. Bichot, 8/1/2020

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3585780/negociations-sur-les-retraites--y-a-t-il-un-pro-dans-l-avion-gouvernemental--edouard-philippe-emmanuel-macron-lrem-jacques-bichot-bertrand-martinot>

- Edouard Philippe et son gouvernement ont semblé changer maintes fois d'avis sur la question de la réforme des retraites depuis, notamment, le début des négociations avec les syndicats. Par exemple, Edouard Philippe semble à présent, après s'être montré très ferme sur la question de l'âge pivot, changer d'avis. Pourquoi ces allers-retours ?

Bien entendu, n'étant pas dans la tête du Premier ministre, je ne peux, à propos de la raison de ses changements d'avis, émettre que des hypothèses.

La première est celle d'un manque de confiance à l'égard des Français. L'âge pivot (alias âge du taux plein, alias âge d'équilibre) est un paramètre technique qui permet de laisser une grande liberté aux assurés sociaux en ce qui concerne la date de liquidation de leur pension, et leur permet d'effectuer des liquidations partielles, comme l'explique très bien le rapport Delevoye.

Par exemple, un travailleur peut fort bien, dans le système Delevoye, liquider une partie de ses points à 60 ans, avec une décote (valeur du point diminuée de 5,5 % par année d'anticipation par rapport à l'âge pivot), et continuer à travailler, par exemple à mi-temps, mais aussi bien à $\frac{3}{4}$ de temps ou à temps plein : il existe une complète liberté, sous réserve bien sûr, lorsqu'il s'agit d'un travail salarié, que l'employeur et le salarié tombent d'accord. Un tel dispositif permet par exemple de lever un peu le pied, en réduisant son temps de travail mais pas ses ressources, et de passer par étapes du travail à temps plein à l'absence d'activité professionnelle. Il est aussi parfaitement envisageable de liquider sa pension en totalité, et d'arrêter de travailler, puis plus tard de reprendre une activité professionnelle, qui naturellement procurera de nouveaux points. Bref, c'est la liberté équitable et responsable à la place de la rigidité actuelle.

Le fin du fin est que cette liberté de l'assuré social ne met nullement en difficulté le système universel de retraites. Si les adhérents en font usage pour travailler moins en fin de carrière, il rentre moins de cotisations dans les caisses, mais celles-ci auront moins à déboursier sous forme de pensions. Si au contraire le Français moyen préfère travailler davantage pour avoir une pension plus élevée durant une retraite plus courte, libre à lui, cela ne gêne nullement la caisse nationale : elle gèrera simplement des flux plus importants, en rentrées de cotisations comme en versements de pensions.

Alors pourquoi le gouvernement tergiverse-t-il ? Probablement parce que le Premier ministre et le nouveau ministre adjoint chargé des retraites, ayant pris le train en marche, ne se sentent pas vraiment sûrs d'eux, un peu comme des potaches qui arrivent en salle d'examen sans avoir eu le temps de travailler suffisamment. Quant au président de la République, il ne semble pas particulièrement compétent dans ce domaine, et il n'est pas évident qu'il ait envie de faire l'effort intellectuel requis pour le maîtriser vraiment. Les syndicats sentent ce flottement, cette connaissance insuffisante des dossiers, et ils prennent un malin plaisir à semer la pagaille avec des grèves qu'une bonne partie de la population considère avec une certaine sympathie, parce qu'elle comprend mal où les pouvoirs publics veulent la mener en matière de retraites.

- Le gouvernement semblait, avant l'ouverture des négociations, avoir un projet de réformes défini. Aujourd'hui, les syndicats ne parviennent plus à comprendre la méthode du gouvernement. N'est-ce pas là le signe d'un certain amateurisme ?

« Amateurisme » est un mot assez approprié à la conduite de la réforme des retraites. Mais il serait injuste d'en faire porter la responsabilité au seul Gouvernement : l'Elysée est également défailant sur un projet lancé par le candidat Emmanuel Macron, qui durant sa campagne a vanté la retraite par points sans trop en connaître le fonctionnement. S'il avait un peu travaillé la question avant de lancer sa formule « telle fraction de point pour chaque euro cotisé », nous n'en serions probablement pas là.

Il semble probable (je n'ai pas les renseignements voulus pour que ce soit une certitude) que le candidat Macron ait trouvé dans la réforme suédoise un modèle intéressant, qu'il a voulu insérer dans son programme sans se donner trop de mal pour en étudier sérieusement le fonctionnement. La façon dont il a, dans ce domaine, quasiment tout délégué au Gouvernement, lui si prompt à s'emparer des sujets et à les traiter, notamment devant les citoyens, à la place de ses ministres, est symptomatique.

Son engouement pour la réforme de l'impôt sur le revenu – fort bien exécutée par Bercy, mais sans intérêt pour la bonne marche du pays – nous donne un autre indice. Notre Président adore lancer des grands chantiers ; le problème est qu'il est compétent dans certains domaines, dont la fiscalité faisait partie, et pas dans d'autres, en particulier les retraites. Il n'a pas compris, en particulier, qu'il fallait lancer cette réforme de façon très rapide, réaliser un changement de formule quasiment instantané, c'est-à-dire en ayant tout passé au nouveau système avant la fin du quinquennat. C'était possible, j'ai expliqué la façon de procéder dans 7 ouvrages parus de 1993 à 2017, mais Emmanuel Macron ne s'est, semble-t-il, jamais sérieusement penché sur le sujet.

Par exemple, il n'a pas compris la nécessité d'articuler la répartition et la capitalisation. La solution, pour les régimes spéciaux, n'existe qu'en confiant aux fonds de pension la gestion des avantages dont disposent leurs adhérents par rapport au commun des mortels. Cette lacune majeure des compétences présidentielles a débouché sur un projet exclusivement centré sur la répartition, et qui plus est sur une forme absurde de répartition, qui ne tient pas compte du théorème de Sauvy (« nous ne préparons pas nos retraites pas nos cotisations, mais par nos enfants »). L'incompétence au niveau Elyséen me paraît être l'une des plus importantes causes du mauvais départ de la réforme des retraites. Le mot employé dans la question posée, « amateurisme », contient à lui seul une grande partie de la réponse.

- Emmanuel Macron avait, avant son élection, promis de mettre fin à l'amateurisme mais la réalité est aujourd'hui autre. Avec un tel comportement Macron comme son gouvernement ne risquent-ils pas de se mettre syndicats et Français à dos ?

Parler de « risque » de se mettre les syndicats à dos est assez angélique : j'avais crû remarquer quelques légers mouvements de grève, mais après tout peut-être ai-je eu la berlue ?

Pour ce qui est des Français dans leur ensemble, ils ne semblent pas – pas encore ? – vraiment très mécontents de leur Président. En novembre dernier, un tiers des Français, selon les sondages, étaient satisfaits d'Emmanuel Macron : ce n'est pas énorme, mais ce

n'est pas non plus la Bérézina. Et comme le Français moyen n'est pas tellement à même de jauger les compétences du locataire de l'Elysée, son bagou peut faire illusion.